

Épuisement professionnel et grogne en perspective si le tir n'est pas corrigé au CSSS Jardins-Roussillon

Le 27 février, le Syndicat du CSSS Jardins-Roussillon est intervenu en intersyndicale lors de la séance du conseil d'administration de l'Agence régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie. Il a dénoncé le plan de redressement budgétaire 2013-2015 qui mettra le personnel du CSSS dans une situation intenable. Les économies projetées pour le 31 mars 2015 se chiffrent à 12 283 623 \$. Les postes vacants ne seront pas pourvus et le centre de jour en santé mentale sera fermé, entre autres. Le CSSS veut également réduire les coûts d'assurance-salaire et de CSST, alors que le contrôle de ces régimes, souvent arbitraire, a un impact sur la réadaptation et la santé des salariés. Aucune précision n'a été donnée quant à la façon dont seront comblées les 13 000 heures travaillées pour la catégorie infirmière qui étaient effectuées par la main-d'œuvre indépendante.



Isabelle Groulx, présidente par intérim du SPSSJR-FIQ

Les professionnelles en soins bougent au CSSS Champlain-Charles-Le Moyne



Joane Aubut, AIM; Sylvie Le Gal AIM-FIQ CCCLM; Régine Laurent, FIQ

Le 11 mars, les Infirmières, infirmières auxiliaires et inhalothérapeutes de l'AIM, section CSSS Champlain-Charles-Le Moyne ont manifesté avec vigueur devant l'hôpital Charles-Le Moyne pour dénoncer les décisions de gestion et alerter la population de la dégradation des services de santé et de services sociaux. Que ce soit en CLSC, à l'hôpital ou en CHSLD, toutes les professionnelles en soins évoquent les nombreux exemples où elles ne peuvent plus soigner et faire de la prévention correctement parce que l'employeur coupe dans le personnel et les budgets.

Stimulées par la manifestation du midi, les professionnelles en soins ont remis cela plus tard en faisant un « sit-in » à l'unité de chirurgie, neurochirurgie et orthopédie de l'hôpital pour protester contre le manque de personnel.

Le 4 mars dernier, la FIQ a rencontré, avec les membres du Collectif du 8 mars, la première ministre Pauline Marois, la ministre Agnès Maltais, la ministre Véronique Hivon ainsi que la ministre Diane De Courcy. Les responsables politiques des organisations membres du Collectif ont saisi cette occasion pour rappeler au gouvernement la nécessité de prendre en compte les besoins spécifiques des femmes et des travailleuses du Québec dans l'élaboration



Conférence de presse Collectif du 8 mars - Photo : Louise Leblanc

Rencontre du gouvernement à l'occasion de la *Journée internationale des femmes*

des politiques et des programmes gouvernementaux. Elles ont notamment fait un suivi du plan d'action gouvernemental « Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait 2011-2015 », une analyse différenciée selon les sexes (ADS) et de plusieurs autres aspects qui touchent la vie des femmes.



Suivez la FIQ :

- www.fiqsante.qc.ca
- www.facebook.com/FIQSante
- www.twitter.com/FIQSante

SAVIEZ-VOUS QUE ?

Les employeurs doivent assurer la sécurité des professionnelles en soins et se conformer aux normes émises par le ministère fédéral de la santé? Pour en savoir plus lisez l'éditorial du Comité SST, *Les rayons X sont invisibles, voyons-y!*, à l'adresse suivante :

<http://www.fiqsante.qc.ca/lessentiel>